



MINISTERE DU PETROLE, DES MINES ET DE L'ENERGIE
SOCIETE MAURITANIEENNE DES HYDROCARBURES



Avis d'Appel d'Offres National (AAON)
Appel d'Offres National N°01/CPMP/ SMH/2023

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics de la Société Mauritanienne des Hydrocarbures (SMH) pour l'année 2023.

2. La Société Mauritanienne des Hydrocarbures (SMH) dispose de fonds, dans le cadre de l'exécution de son budget pour 2023, pour l'acquisition de matériel de transport en trois lots distincts :

LOT 1 : TROIS (3) BUS

LOT 2 : TROIS (3) PICK UP DOUBLE CABINE

LOT 3 : TROIS (3) VEHICULES TOUT TERRAIN 4X4 (STATION WAGON)

3. La Société Mauritanienne des Hydrocarbures (SMH) sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture de matériel de transport en trois lots distincts.

4. Le présent appel d'offre est un appel d'offres national ouvert à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents de l'Appel d'Offres du lundi au jeudi, de 9h00 à 16h00, et le vendredi de 9h00 à 12h00, à l'adresse suivante :

Société Mauritanienne des Hydrocarbures,

ILOT K Rue 42-133 N° : 349

Nouakchott Mauritanie

Tél : + 222 45 25 59 93 - Fax : +222 45 25 59 92

E-mail : baha@smhpm.mr ;

**Cc : mahfoudh.yehdih@smhpm.mr; ma.mohamedou@smhpm.mr ; hamdi@smhpm.mr;
secretariat.cpmp@smhpm.mr ; jaafar.sidi@smhpm.mr**

6. **Les exigences minimales en matière de qualification sont :**
Pour le lot 1 :

- Les états financiers pour les trois derniers exercices certifiés par un expert-comptable agréé.

- Avoir un chiffre d'affaires moyen annuel, durant les trois (3) dernières années (2020/2021/2022), d'un montant équivalent à deux millions cinq cent mille N-Ouguiyas (2 500 000 MRU).
- Avoir réalisé avec succès, en tant qu'entreprise principale, au moins deux (02) marchés similaires en volume et en nature, durant les cinq (05) dernières années. Des attestations de bonne exécution, délivrées par les maîtres d'ouvrage, devront être présentées à l'appui.
- Disposer d'une attestation bancaire d'autofinancement à hauteur d'un montant équivalent à un millions deux cent cinquante milles N-Ouguiyas (1 250 000 MRU).

Pour le lot 2 :

- Les états financiers pour les trois derniers exercices certifiés par un expert-comptable agréé.
- Avoir un chiffre d'affaires moyen annuel, durant les trois (3) dernières années (2020/2021/2022), d'un montant équivalent à deux millions cinq cent mille N-Ouguiyas (2 500 000 MRU).
- Avoir réalisé avec succès, en tant qu'entreprise principale, au moins deux (02) marchés similaires en volume et en nature, durant les cinq (05) dernières années. Des attestations de bonne exécution, délivrées par les maîtres d'ouvrage, devront être présentées à l'appui.
- Disposer d'une attestation bancaire d'autofinancement à hauteur d'un montant équivalent à un millions deux cent cinquante milles N-Ouguiyas (1 250 000 MRU).

Pour le lot 3 :

- Les états financiers pour les trois derniers exercices certifiés par un expert-comptable agréé.
- Avoir un chiffre d'affaires moyen annuel, durant les trois (3) dernières années (2020/2021/2022), d'un montant équivalent à trois millions N-Ouguiyas (3 000 000 MRU).
- Avoir réalisé avec succès, en tant qu'entreprise principale, au moins deux (02) marchés similaires en volume et en nature, durant les cinq (05) dernières années. Des attestations de bonne exécution, délivrées par les maîtres d'ouvrage, devront être présentées à l'appui.
- Disposer d'une attestation bancaire d'autofinancement à hauteur d'un montant équivalent à un millions cinq cent mille N-Ouguiyas (1 500 000 MRU).

7. Le dossier d'Appel d'Offres, en version authentique cachetée par la CPMP de la SMH et la SMH pourra être obtenu auprès du Secrétariat de la CPMP de la SMH contre reçu de versement de la somme, non remboursable, de cinq mille nouvelles ouguiyas (5.000 N-UM) dans le compte de la SMH suivant :

Titulaire du compte : Société Mauritanienne des Hydrocarbures			
Domiciliation : Nouakchott			
Références Bancaires			
Banques	Agence	Compte	Clé RiB
Société Générale			

Mauritanie			
00012	00001	00000007195	30
Swift : BIIMMRMR			
IBAN : MR1300012000010000000719530			

Seule la copie cachetée et paraphée du DAO fait foi.

8. Les soumissions d'une validité de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres doivent être établies en français.

9. Les offres doivent être transmises, sous peine de forclusion, au plus tard le **17/05/2023 à 12 H00 TU** en quatre (04) exemplaires, en papier, dont un (1) original marqué comme tel et trois (03) copies **+ une copie électronique, obligatoire pour les besoins d'évaluation.**

10. Les plis contenant les soumissions seront ouverts, en séance publique, le **17/05/2023 à 12H10 TU**, par la Commission de Passation des Marchés Public de la Société Mauritanienne des Hydrocarbures (SMH) en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

Les soumissions doivent être accompagnées, **pour chaque lot**, d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à :

- Pour le lot 1 : soixante-cinq mille N-Ouguiyas (65 000 MRU)
- Pour le lot 2 : soixante mille N-Ouguiyas (60 000 MRU)
- Pour le lot 3 : soixante-quinze mille N-Ouguiyas (75 000 MRU)

et d'une validité de 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

11. Les offres seront placées dans une enveloppe fermée, qui ne devra comporter que la mention : « A Monsieur le Président de la Commission de Passation des Marchés Publics de la SMH : Marché pour la fourniture de matériel de transport en trois (03) lots distincts» à l'adresse suivante :

Tevragh Zeina, Ilot K **Rue 42-133 N° : 349 Nouakchott Mauritanie.**

12. Le délai maximal de livraison est de cent vingt (120) jours calendaires à compter de la date de la notification du marché.

13. Les candidats peuvent soumissionner à un ou plusieurs lots. Dans le cas de soumission à plusieurs lots, chaque lot devra faire l'objet d'une soumission dans une enveloppe séparée.

N.B: Toute offre qui n'est pas présentée en Toutes Taxes Comprises (TTC) sera considérée non conforme et rejetée.

Fait à Nouakchott le, 17/04/2023

Directeur Général de la SMH
Tourad ABDEL BAGHI